

L'encouragement de la relève par le FNS

Autor(en): **Weber, Jean-Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten =
Association Suisse des Professeurs d'Université**

Band (Jahr): **32 (2006)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-894061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'encouragement de la relève par le FNS

Jean-Bernard Weber

Encouragement de la recherche versus encouragement de la relève?

La mission du FNS consiste en l'encouragement de la recherche. Vaste programme; au premier abord, on y voit le financement de projets de recherche et la production de résultats scientifiques. Puis la dissémination de ces résultats et enfin la valorisation de certaines découvertes au bénéfice du progrès de la société. C'est certainement l'un des buts visés, buts qu'il convient de relativiser, puisque le FNS cible son encouragement prioritairement sur la recherche fondamentale. Dans le cadre de la recherche orientée par contre, ciblée sur des domaines scientifiques déterminés, l'encouragement va plus souvent au-delà de la seule production des résultats et de leur dissémination au travers de publications à l'aide d'instruments adéquats. Les prises de brevets y sont nombreuses de même que la création de spin offs.

Mais quelle est la contribution du FNS à l'encouragement de la relève scientifique? A la lecture du rapport annuel du FNS, on constate que 83% de ses ressources sont investies dans la recherche libre et au sein de celle-ci, 21 % reviennent à l'encouragement de personnes, c'est à dire à donner à des chercheuses et chercheurs des soutiens de natures diverses pour leur formation à la recherche. C'est 17% de la totalité de l'encouragement. Il serait toutefois faux d'en déduire qu'au total seuls 17% des ressources du FNS servent à encourager la relève. En effet, dans l'encouragement de projets et de programmes, les trois-quarts des ressources sont destinées au paiement de salaires. Et si l'on observe à qui sont destinées les rémunérations servies, on constatera qu'elles vont, dans leur grande majorité, à de jeunes chercheuses et à de jeunes chercheurs. Il s'agit pour la plupart de candocs et de jeunes postdocs.

Vu sous cet angle, on peut affirmer que la grande majorité des ressources du FNS, au travers de tous ses instruments d'encouragement, est investie dans la formation de forces vives pour la relève scientifique. La plupart des personnes poursuivront leur carrière dans la recherche, celles et ceux qui trouveront leur voie dans des carrières académiques constituant logiquement une minorité.

L'encouragement direct de personnes

Les personnes rétribuées dans les projets et les programmes de recherche travaillent dans un cadre scientifique défini par les responsables des projets. Dans l'encouragement direct de personnes, les jeunes scientifiques prennent plus directement leur carrière en mains. Ils choisissent le sujet de leurs investigations. Si les programmes de recherche des boursières et boursiers sont encore largement définis en accord avec les responsables scientifiques des lieux d'accueil, les professeurs boursiers définissent elles et eux-mêmes leurs sujets. Plus on avance dans la hiérarchie des instruments, et plus le but visé est la carrière académique. Le dernier échelon de l'encouragement, le programme des professeurs boursiers y est d'ailleurs exclusivement réservé. Dans les catégories inférieures, les personnes encouragées trouveront souvent des emplois dans la recherche privée, dans l'administration ou dans les services.

Le rôle du FNS

La palette d'instruments offerts par le FNS est large. Elle ne couvre cependant pas tous les échelons de la carrière. Ou du moins pas en flux continu. Le passage d'une étape, d'un instrument à l'autre, n'est pas garanti, mais fait l'objet d'une nouvelle application, d'un nouveau concours. Le FNS ne suit pas la carrière d'un individu, mais il se borne à évaluer la qualité scientifique de chaque dossier qui lui est présenté. Il met à disposition un "contenant" et en examine le "contenu".

Il convient d'examiner si ces "contenants" sont judicieux, ou si des lacunes évidentes doivent être comblées. La politique d'encouragement du FNS débute avec le financement de travaux de thèses de doctorat. Jusqu'au récent lancement du programme des professeurs boursiers, dont les premiers octrois ont été prononcés en 2000, le FNS ne s'aventurait pas au delà des postdocs. ¹⁾

Avec sa nouvelle initiative dans le domaine des programmes doctoraux (Pro*Doc), le FNS laisse au requérantes et requérants la responsabilité du contenu, que ce soit au niveau du programme de formation, de sélection des candocs que du choix des thèmes. Toutefois, en exigeant l'implication de plusieurs institutions pour chaque Pro*Doc, où en rétribuant systématiquement les candocs, le FNS contribue activement à la mise en réseau et à la durée des thèses de candocs. Destinée prioritairement aux sciences humaines et sociales, ce programme n'entend pas imposer un modèle unique d'accès au doctorat. Les autres instruments d'encouragement subsistent.

Outgoing, incoming et returning

Avec les bourses de formation à la recherche, les jeunes chercheuses et chercheurs ont la possibilité de parfaire leur formation à l'étranger (*outgoing*). Cette formation de boursier est souvent suivie d'un retour en Suisse ou peut se poursuivre à l'étranger, pour des périodes plus ou moins longues avant la quête d'un emploi au pays (*returning*)²⁾. On retrouve nombre de celles et ceux qui souhaitent poursuivre leur activité dans la recherche universitaire notamment en tant que collaboratrices ou collaborateurs scientifiques employé-e-s dans des projets ou programmes de recherche du FNS. D'autres, ayant prolongé leur séjour, soumettent leur candidature au programme des professeurs boursiers FNS ou à d'autres postes universitaires. Mais le retour peut s'avérer difficile pour celles et ceux qui souhaitent mener des recherches en leur nom propre, par exemple pour développer en Suisse des idées conçues pendant le séjour à l'étranger. C'est pour cette catégorie de personnes que le FNS souhaite lancer une nouvelle initiative. Baptisée "*Ambizione*", cet instrument leur offrirait pour une période limitée un revenu et des moyens leur permettant de mener à bien un projet pendant trois ans. Cette période leur permet aussi de publier plus de travaux en leur nom propre, ce qui peut être difficile lorsque l'on travaille sur un projet dont un tiers est responsable. Trop souvent, des candidatures au programme des professeurs boursier FNS font état de listes de publications dans lesquelles l'indépendance de la personne postulante n'est pas suffisamment affirmée. Ce fait peut devenir un handicap majeur dans l'évaluation très sélective des candidatures.

Le programme *Ambizione*³⁾ pourrait aussi permettre d'attirer de jeunes talents que le manque de lien initiaux avec la Suisse exclut du programme des professeurs boursiers FNS (*incoming*). A ce sujet, et pour attirer de jeunes talents, le FNS s'est associé, de même qu'une vingtaine d'autres organisations européennes d'encouragement de la recherche, à l'initiative EURYL (European Young Investigator Award) lancé au il y a trois ans par les EUROHORC (la réunion des présidents des Conseils de la recherche européens) et gérée par la Fondation Européenne de la Science (FES/ESF) à Strasbourg. Le programme sera très vraisemblablement repris par le Conseil de la Recherche Européen (ERC) qui est en train de se mettre en place. Son initiative ISEE couvre les buts très semblables.

Esprit d'entreprise, mentoring et tenure track

Des "entrepreneurs du savoir": c'est ainsi que le Secrétaire d'Etat Charles Kleiber définissait les professeurs boursiers.

Le FNS a maintenu cette ligne, en axant l'évaluation des candidatures sur la qualité, les visions et le potentiel scientifique des personnes postulantes, d'une part, sur les idées développées dans le projet de recherche présenté, d'autre part. Cette quête de la qualité s'est avérée payante, puisque les nominations de professeurs boursiers à des postes académiques stables dépasse très largement les exigences de la convention de prestation qui lie le FNS à la Confédération. Les trois quarts des bénéficiaires de la première mise au concours ont accédé à des postes de professeurs, dont les deux tiers en Suisse. Il est intéressant de constater que la majorité des personnes nommées en Suisse l'ont été au lieu même de leur activité, même si elles ne bénéficiaient systématiquement d'une éventuelle procédure de *tenure track*. Le FNS a toujours indiqué qu'il appréciait vivement qu'un-e bénéficiaire d'un subside de professeur boursier FNS puisse bénéficier d'une pré-titularisation conditionnelle sans en faire une condition. Il a par contre toujours tenu compte de l'avis exprimé par l'institution d'accueil et n'aurait jamais alloué un subside sans le soutien local requis.

Le suivi des bénéficiaires est assuré sur la base des rapports périodiques. C'est après avoir consulté ceux-ci que le Conseil de la recherche formule des remarques et peut donner un conseil. On ne peut pas parler de mentoring. Apparemment, les professeurs boursiers les plus entreprenants et indépendants sont celles et ceux qui réussissent le mieux. Dans certaines universités, les bénéficiaires se réunissent périodiquement dans le but d'échanger leurs expériences et parfois pour faire valoir un droit. En sciences de la vie, les bénéficiaires se réunissent en outre une fois par année au secrétariat du FNS. L'esprit d'entreprise prend toute sa valeur au niveau des professeurs boursiers FNS.

Relève scientifique féminine

Outre un programme⁴⁾ qui est entièrement réservé aux femmes, le FNS a pris toute une série de mesures en vue d'encourager l'accès des femmes à la carrière scientifique et académique. Ainsi, la limite d'âge a été supprimée pour l'accès aux bourses de recherche. Un seuil de 30% de bénéficiaire de sexe féminin a été défini pour les professeurs boursiers. Une commission à l'égalité rapporte directement à la Présidence du Conseil de la recherche et met en place des mesures favorisant les carrières de femmes. Ainsi, les dossiers des candidatures de femme ayant été écartées une seconde fois du programme des professeurs boursiers sont systématiquement analysés par cette commission.

La Commission a lancé une étude quant aux chances des femmes dans l'encouragement de la recherche par le FNS. Il s'agit par exemple d'étudier les taux de succès par genres, de comprendre les raisons de taux divergents et le cas échéant, de prendre des mesures pour corriger d'éventuelles inégalités. Il faut constater que les professeures boursières de sexe féminin atteignent tout juste les 30% que le FNS s'est fixé comme but. Plus préoccupant est le fait qu'après avoir dépassé ce taux, la part des femmes est en légère mais constante régression depuis quatre ans au niveau des candidatures. La volonté du Conseil de la recherche de retenir le plus possible de candidature féminine compétentes ne parvient pas à compenser cette érosion. Dans l'encouragement des femmes à faire une carrière scientifique, le FNS est largement tributaire des potentiels de chercheuses disponibles à tous les niveaux dans les universités. Il ne peut pas inventer de candidatures si celles-ci n'existent pas. Le programme Marie Heim-Voegtlin peut améliorer, modestement certes, la situation, puisqu'il permet à des femmes ayant dû renoncer à une carrière pour des motifs divers, mais souvent familiaux, de reprendre celle-ci. Des bénéficiaires du programme MHV ont été retenues comme professeur boursier FNS et bénéficient aujourd'hui d'un poste académique dans une université.

Des chercheuses et chercheurs idéalistes

Faire de la recherche son métier est quelque chose de fantastique. On est en droit d'attendre quelques sacrifices des jeunes chercheuses et des jeunes chercheurs. Même si les travaux qui mènent au doctorat équivalent à un apprentissage de la recherche, on peut toutefois se poser la question de savoir s'il est normal qu'un-e candoc touche un revenu brut de tout juste CHF 3'000.- par mois calculé sur la moyenne des 4 années au cours desquelles une rémunération de candoc peut être servie. Il est nécessaire d'amener cette rémunération à un niveau plus décent. Ainsi, une augmentation du niveau de rémunération de 10% est requise dès 2008. Elle coûtera quelque CHF 10 mio/an au FNS, à nombre de candocs constants. En outre, de nombreux candocs, surtout en sciences humaines, réalisent leurs recherches menant au doctorat sans rémunération aucune et sont condamnés à assurer un revenu par des occupations "alimentaires". Il s'ensuit une perte de substance pour la recherche elle-même et une inutile prolongation de la durée des thèses.

Presque tout pour la relève

Le Fonds national investit en fait l'essentiel de ses ressources à l'encouragement de la relève, même si, apparemment, seul 17 % de son budget sont dévolus au

financement des carrières des requérant-e-s eux-mêmes, que ce soit sous la forme de bourses ou de leurs propres salaires. Le soutien n'est pas continu. Il exige des candidates et candidats une participation répétée à des concours successifs, chaque étape correspondant à une nouvelle remise en question. Les instruments mis en place permettent de couvrir l'essentiel des étapes d'une carrière. Néanmoins, on relève que des efforts doivent être entrepris à deux niveaux au moins. A ce sujet, des mesures sont prises ou prévues. Ainsi, la dépendance directe des candocs d'une seule et même personne - le directeur ou la directrice de la thèse - est en voie d'être assouplie par l'introduction des programmes doctoraux, ou candocs et institutions sont mis en réseau. Par Ambizione enfin, les jeunes chercheuses et chercheurs devraient, plus vite que ce n'est le cas aujourd'hui, avoir la possibilité de réaliser leurs propres projets afin de se profiler scientifiquement. Le lancement de ce nouveau programme ainsi que la réalisation d'autres initiatives sont toutefois conditionnées par la mise à disposition de ressources adéquates pour la période 2008-2011.

Annotations

- 1) Il y eut précédemment un programme de "subsidés personnels", dans lequel des professeurs extraordinaires ou ordinaires étaient pris en charge par le FNS. Ce programme n'avait par pour but immédiat la carrière de la personne bénéficiaire, mais permettait aux universités et hautes écoles d'ouvrir des chaires dans des domaines émergents. Ce programme a été abandonné.
- 2) Les bénéficiaires de bourses de type avancé bénéficient de la possibilité (CH-Link) de faire un séjour en Suisse dans le but, entre autres, de prendre contact avec d'éventuels futurs employeurs.
- 3) On trouvera plus indications sur Ambizione sur http://www.snf.ch/downloads/phi_plu_gesamtdoc06_f.pdf
- 4) Le programme Marie Heim-Voegtlin permet chaque année à une trentaine de jeunes femmes de reprendre leur activité dans la recherche. Il couvre toutes les disciplines scientifiques et s'adresse tant aux candocs qu'au post-docs.